**Rapport d’activités**

**2022-2023**



Pour l’exercice se terminant le 31 mars 2023

**TABLE DES MATIÈRES**

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Qui nous sommes | 3 |
| * 1. Historique | 3 |
| * 1. Notre territoire | 4 |
| * 1. Objectif principal | 5 |
| * 1. Notre vision | 5 |
| * 1. Nos valeurs | 6 |
| * + 1. *La justice sociale* | 7 |
| * + 1. *La solidarité* | 7 |
| * + 1. *Le respect* | 7 |
| * + 1. *L’autonomie* | 7 |
| * + 1. *La démocratie* | 7 |
| 1. Membership | 8 |
| 1. Conseil d’administration | 9 |
| 1. Mot de la présidente | 10 |
| 1. Rapport d’activités pour l’année 2022-2023 | 11 |
| * 1. Mot du directeur général par intérim | 11 |
| * 1. Ressources humaines | 12 |
| * 1. Ressources financières | 13 |
| 1. Plan d’action 2022-2023 - Bilan | 14 |
| 6.1 Objectif spécifique 1 : Qu’AILIA soit reconnue comme la référence en Montérégie en matière de logements et immeubles accessibles | 15 |
| * 1. Objectif spécifique 2 : Que les principes de l’accessibilité universelle soient intégrés dans les décisions des décideurs du secteur municipal, du secteur gouvernemental, du secteur privé et du secteur communautaire en Montérégie | 17 |
| * 1. Objectif spécifique 3 : Que les citoyens et les décideurs soient informés sur les programmes permettant d’avoir un domicile accessible et adapté | 19 |
| * 1. Objectif spécifique 4 : Qu’AILIA ait une vie associative vivante | 23 |
| * 1. Objectif spécifique 5 : Qu’AILIA soit un organisme bien géré par un processus continu d’amélioration | 23 |
| 1. Plan d’action 2023-2024 | 23 |

|  |  |
| --- | --- |
| 1. **Qui nous sommes**   L’Association d’informations en logements et immeubles adaptés (AILIA) est un organisme à but non lucratif voué à la promotion de l’accessibilité universelle du logement et des immeubles auprès de tous les acteurs du milieu, public, parapublic, communautaire et privé, en plus d’agir en tant que facilitateur et acteur de transformation sociale auprès des personnes handicapées et leur famille en Montérégie. | Gratuit Photos gratuites de à la maison, abri, aliments Photos |

* 1. **Historique**

En 1986, un groupe de jeunes adultes handicapées décident de fonder le Regroupement d’entraide des personnes en perte d’autonomie (REPPA), l’association obtient ses lettres patentes en 1991.



C’est en 1999 que l’organisme reçoit sa première subvention provinciale

Au fil des années, il devient évident que le développement de ressources résidentielles adaptées passe par des engagements politiques. C’est pourquoi l’organisme commence à s’impliquer sur diverses tables de concertation sur la problématique du logement et/ou la qualité de vie des personnes handicapées (accès aux commerces, aux lieux publics, aux infrastructures et aux ressources communautaires).

Ainsi, dix ans plus tard, soit en 2009, l’organisme constate que son nom ne reflète pas sa mission. La clientèle desservie n’est pas vraiment constituée de personnes en perte d’autonomie, mais de personnes en quête d’autonomie. C’est pourquoi il change de nom et devient l’Association d’informations en logements et immeubles adaptés (AILIA) dans le but de mieux refléter les actions de l’organisme.

La clientèle desservie par AILIA couvre l’ensemble des déficiences comme la déficience physique, intellectuelle et psychique, la déficience visuelle, la déficience auditive, etc., mais la majorité des demandes proviennent de la part de personnes ayant une déficience physique.

Aujourd’hui, AILIA offre ses services sur l’ensemble de la Montérégie. Elle est reconnue par ses partenaires communautaires, municipaux et gouvernementaux comme étant une ressource indispensable lorsqu’il est question d’accessibilité pour les personnes handicapées.

* 1. **Notre territoire**

AILIA couvre la Montérégie. Cette région est la plus populeuse après Montréal. Les principales municipalités sont Longueuil (250 000 habitants), Saint-Jean-sur-Richelieu (100 000 h.), Brossard (90 000 h.), Granby (70 000 h.), St-Hyacinthe (58 000 h.), Chateauguay (51 000 h.), Salaberry-de-Valleyfield (44 000 h.), Vaudreuil-Dorion (43 000 h.), et Sorel-Tracy (36 000 h.)**.**



* 1. **Objectif principal**

|  |  |
| --- | --- |
| Gratuit Photos gratuites de capuche, chaise roulante, chambre Photos | Le principal objectif d’AILIA est que toute personne handicapée et sa famille soit en mesure de trouver un logement correspondant à ses besoins, à l’endroit qui lui convient à un prix abordable. |

De plus, l’accès aux services et aux commerces de proximité sont des éléments indissociables afin de favoriser l’autonomie et la pleine participation citoyenne. Pour atteindre ces objectifs, l’association s’est donné comme mission de :

1. Favoriser, l’accessibilité, l’adaptabilité et la visitabilité d’unités de logement sur l’ensemble du territoire de la Montérégie ;
2. Promouvoir l’accès, sans barrières architecturale ou autre, aux établissements publics et privés afin de favoriser la pleine participation sociale et citoyenne des personnes handicapées et leur famille ;
3. Informer, référer et guider les personnes handicapées en vue d’obtenir des logements adaptés et d’avoir accès aux programmes et services qui leur permettront d’avoir un logement adapté ;
4. Sensibiliser la population à la situation vécue par les personnes handicapées en défendant les droits à un logement décent, accessible ou adapté peu importe le revenu familial ou personnel.
5. Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeur mobilière ou immobilière, administrer de tels dons, legs et autres contributions, organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.
   1. **Notre vision**

AILIA se veut un leader dans la promotion de l’accessibilité universelle du logement et des immeubles adaptés auprès de tous les acteurs du milieu : public, parapublic, communautaire et privé en plus d’agir en tant que facilitateur et acteur de transformation sociale auprès des personnes handicapées et leurs familles.

* 1. **Nos valeurs**

AILIA adhère aux valeurs énoncées dans la politique ‘’À part entière’’. Ainsi, les personnes handicapées devraient avoir :

* La possibilité de réaliser pleinement leurs activités permettant de vivre à domicile ;
* La possibilité de se loger adéquatement selon leurs besoins spécifiques dans un lieu librement choisi ;
* La possibilité de se déplacer sans contrainte supplémentaire d’accessibilité.

Cela afin :

* D’accroitre la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté ;
* D’agir contre les préjugés et la discrimination ;
* D’agir contre toute forme d’exploitation dans les ressources et logements où vivent les personnes handicapées.

AILIA adhère aux principes de l’accessibilité universelle

Ce concept repose sur l’aménagement d’un monde viable où tous et toutes pourraient vivre en toute liberté, en sécurité et ce, à toutes les étapes de leur vie. Dans ce monde idéal, tous les espaces de vie seraient performants, esthétiques, durables et fonctionnels. Il se compose d’une variété de solutions simples et esthétiques pour promouvoir des saines habitudes de vie et offrir des lieux, des aménagements et des objets de qualité qui tiennent compte des besoins de tous, incluant les personnes ayant des limitations fonctionnelles. La création d’infrastructures soutenant les déplacements actifs, sécuritaires et accessibles encourage un mode de vie physiquement actif et des lieux conviviaux stimulent la participation sociale, facilitent l’intégration et améliorent la qualité de vie de tous les citoyens.

AILIA adhère aux fondements du processus de production du handicap (PPH)

Le PPH démontre que la réalisation des habitudes de vie et la qualité de la participation sociale peuvent être influencées par le renforcement de nos aptitudes et la compensation de nos limitations par la réduction des obstacles dus entre autres, aux préjugés, au manque d'aide ou de ressources, à l'absence d'accessibilité du domicile et aux facteurs environnementaux.

* + 1. ***La justice sociale***

Favoriser la justice sociale, c'est intervenir en faveur des droits fondamentaux et des changements sociaux dans le but de réduire les inégalités sociales, la stigmatisation, l’absence de ressources et les oppressions de toutes formes : culturelles, sociales, économiques et politiques dans ses interventions, dans sa vie associative et dans ses positions publiques.

* + 1. ***La solidarité***

Favoriser la solidarité, c’est créer des liens et agir collectivement vers un même but en suscitant la mobilisation des partenaires/collaborateurs.

* + 1. ***Le respect***

Favoriser le respect, c'est reconnaître la contribution de chacun sans jugement :

* En reconnaissant les qualités, les expériences, les compétences diversifiées des personnes et des groupes ;
* En accueillant les personnes et les groupes avec leur culture, leurs valeurs et leurs croyances ;
* En écoutant les besoins, les choix et les opinions exprimées sans préjugés ;
* En adoptant une attitude d’ouverture et de tolérance mutuelle quant à la différence.
  + 1. ***L’autonomie***

Favoriser l’autonomie, c'est reconnaître la contribution de chacun en soutenant le développement de la capacité d’affirmation des personnes, des groupes et des collectivités.

* + 1. ***La démocratie***

Favoriser la démocratie, c'est soutenir la participation citoyenne dans un processus de prise de décision collective :

* En faisant valoir la voix de toutes et tous en tenant compte des différentes réalités et points de vue ;
* En créant des espaces de discussion ouverte où peuvent s’exprimer des idées différentes et même dissidentes ;
* En ralliant les points de vue majoritaires, après discussion.



1. **Membership**

Pour réaliser ses objectifs, AILIA doit compter sur l’appui de ses membres. Deux grandes catégories de membres composent le membership d’AILIA. Il y a des membres individuels, c’est-à-dire des personnes handicapées, des membres de leur famille ou des personnes intéressées par la question de l’accessibilité. Il y a également des membres corporatifs, c’est-à-dire des organismes préoccupés par la question de l’accessibilité. AILIA compte 21 membres, dont 10 sont des membres corporatifs.

Dans le même ordre d’idées, AILIA est membre de divers organismes afin de partager son expertise et de leur faire porter le message. Ainsi, AILIA est membre des organismes suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| GAPHRSM | Logo du GAPHRY |

* Groupement d’associations de personnes handicapées de la Rive-Sud de Montréal (GAPHRSM et Groupement d’associations de personnes handicapées de Richelieu-Yamaska (GAPHRY). Ces associations couvrent principalement le territoire du CISSS Montérégie-centre pour le GAPHRSM et de la Montérégie-est pour le GAPHRY ;
* Différentes tables de concertation sous-régionales pour les personnes handicapées à Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu, Vaudreuil-Dorion, Granby, le Suroit ;
* Différents comités traitant du logement tel le comité logement de Brome-Mississiquoi, le comité sur la crise du logement à Longueuil, la Coalition pour le droit au logement dans l’agglomération de Longueuil ;
* Différents comités consultatifs municipaux sur les plans d’action à l’égard des personnes handicapées à Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu, Boucherville, Brossard, etc.

|  |  |
| --- | --- |
| CDC de l'agglomération de Longueuil | https://static.wixstatic.com/media/7f0e26_377f95bb9dcb4dad93f044f7d7d38609.jpg/v1/fill/w_263,h_161,al_c,q_80,usm_0.66_1.00_0.01,enc_auto/7f0e26_377f95bb9dcb4dad93f044f7d7d38609.jpg |

* AILIA est également membre de la Corporation de développement communautaire de l’Agglomération de Longueuil et de la Table régionale des Organismes communautaires de la Montérégie.

1. **Conseil d’administration**

Selon ses règlements généraux, AILIA est dirigé par un conseil d’administration formé de 5 personnes. Toutefois, en raison de la démission de M. Jacques Lapointe, seuls quatre membres ont siégé en 2022-2023. Le CA était donc composé de

* Mme Danielle de Bellefeuille, présidente
* M. Lloyd Feeney, vice-president;
* Mme Nicole Brazeau, secrétaire;
* M. Denis Favreau, trésorier.

Au cours de l’année, le conseil d’administration s’est réuni à cinq occasions. Les rencontres se sont tenues en personne.

1. **Mot de la présidente**

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. On peut maintenant presque considérer que la COVID est derrière nous et la vie revient à la normale tranquillement. Alors que notre subvention avait été amputée de 50 % en 2021-2022, la SHQ l’a augmenté significativement pour la fixer à 110 000 $ par année pour les 2 années suivantes. AILIA peut donc planifier à plus long terme maintenant. Cependant, l’annonce de cette augmentation étant survenue à la toute fin de l’année financière (en mars), nous avons fonctionné en 2022-2023 sur la base de revenus de l’année 2021-2022, soit 40 000 $.

L’année 2022-2023 avait commencé de façon positive. Une nouvelle directrice générale avait été engagée et un projet spécial avait reçu du financement de la part de la Ville de Longueuil et dans le cadre de Démarche de l’Alliance de solidarité de l’Agglomération de Longueuil (DASAL), permettant ainsi d’embaucher une personne à titre de chargé de projet. Tout semblait aller pour le mieux.

Pourtant, dès la mi-mai, AILIA a dû laisser aller sa directrice générale et a demandé à Bertrand Legault de sortir de sa retraite (une première fois) afin d’assurer un intérim le temps de combler le poste. Son mandat consistait principalement à préparer l’assemblée générale annuelle et à veiller au recrutement d’une nouvelle directrice générale. Nous avons donc procédé à l’embauche d’une directrice générale à la fin de l’été. Celle-ci ayant reçu une offre concurrentielle dans sa région, elle nous a annoncé, le jour même de son entrée en fonction prévue qu’elle déclinait notre offre. Nous avons ensuite embauché une seconde personne qui a reçu une meilleure offre de la part de son employeur. Finalement, en novembre, nous avons embauché une nouvelle directrice générale qui nous a quitté dernièrement.

En ce qui concerne les démarches pour embaucher une chargé de projet pour notre projet spécial, deux personnes ont été embauchées et elles ont quitté. Toutefois, là encore, nous avons pu compter sur l’apport de Bertrand qui a partagé son temps de travail entre la direction d’AILIA et le projet spécial. Des outils ont ainsi été développés et les discussions ont été entreprises avec les villes de l’agglomération de Longueuil.

Malgré tous ces chambardements, AILIA a continué à travailler sur le terrain en donnant des références aux personnes handicapées à la recherche d’un logement, en participant aux tables de concertation locales et sous régionales où on pouvait discuter de la problématique des personnes handicapées ou du logement.

Cette année, M. Jacques Lapointe, un membre du conseil d’administration de longue date, a dû nous quitter pour des raisons personnelles. Je le remercie pour sa contribution.

En terminant, j’aimerais remercier ceux qui tiennent le fort au quotidien pour AILIA. J’aimerais tout particulièrement remercier Pierre Nadeau, qui est demeuré avec nous malgré toutes les tempêtes qu’AILIA a traversées. J’aimerais également remercier Bertrand Legault qui a accepté de sortir de sa retraite pour nous aider à respecter nos obligations légales et pour assurer une continuité dans nos opérations.

1. **Rapport d’activités pour l’année 2022-2023**
   1. **Mot du directeur général par intérim**

L’an dernier à pareille date, je vous informais de mon retour de façon intérimaire à la barre d’AILIA, J’étais sincère et je croyais que nous parviendrions à trouver la perle rare. Ce n’est pas arrivé. Après deux faux départs (en fait, il n’y a pas vraiment eu de départs puisque les deux candidates à qui nous avons offert le poste ont accepté une offre concurrente après avoir été embauchées), AILIA a embauché une nouvelle directrice générale en novembre. Après l’avoir accompagnée pendant quelques semaines, je me suis envolé vers des cieux plus cléments pour l’hiver. Or, contrairement à ce que je croyais, ma retraite n’aura pas duré aussi longtemps que je l’espérais. Me voici donc de retour cette année.

Un changement à la direction d’un organisme entraine toujours des changements dans les façons de faire. À chacun de mes retours à AILIA, je dois découvrir ce qui a changé et ce n’est pas toujours évident.

L’année qui vient de passer comportait un lot important d’incertitudes. La première incertitude était financière. AILIA a appris que son financement pour 2021-2022 était amputé de 50 % vers la fin de son année financière. Une coupure aussi importante à une période aussi tardive (alors que nous ne l’avions pas prévue) nous a fait faire un déficit important. Plus grave encore était l’incertitude concernant le niveau de financement pour 2022-2023. Cette année, nous avons connu notre niveau de financement à la toute fin de l’année financière alors que nous étions en transition. Au cas où le financement ne serait pas ramené à son niveau pré-coupure, les activités ont été réduites tout au long de l’année, particulièrement en été afin d’éviter de créer un déficit trop important.

Le présent rapport d’activités reflète donc cette incertitude et la transition que nous avons vécue. On peut, malgré tout, conclure que le travail réalisé est considérable.

Bertrand Legault,

Directeur général par intérim

* 1. **Ressources humaines**

Pour un petit organisme comme AILIA, les ressources humaines forment le cœur de sa richesse. Chez AILIA, elles sont composées essentiellement de sa direction générale et de son agent de développement.

Côté agent de développement, AILIA peut toujours compter sur Pierre Nadeau. Tel un roc, il est demeuré en poste malgré toutes les tempêtes que nous avons traversées.

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |
| Bertrand Legault | Pierre Nadeau |

C’est du côté de la direction générale que les choses se sont moins bien passées. Le départ de la directrice générale en juin 2022 alors que les formalités à réaliser pour conclure l’année n’avaient pas été commencées a entrainé le retour du directeur général avec l’objectif de :

* Rédiger le rapport d’activités annuel ;
* Faire la comptabilité et la remettre au vérificateur ;
* Préparer l’assemblée générale annuelle ;
* Préparer la demande de financement auprès de notre bailleur de fonds principal ;
* Faire les démarches pour embaucher une nouvelle direction générale et l’accompagner dans son intégration ;
* Faire les démarches pour embaucher une chargée de projet ;
* En attendant de trouver une chargée de projet, réaliser certaines tâches prévues au projet ;
* Réaliser les tâches essentielles minimales pour respecter le mandat de l’organisme.

En ce qui concerne les démarches pour embaucher une nouvelle direction générale, des offres d’emploi ont été publiées sur différents médias. Elles ont mené à une première embauche. Toutefois, quelques jours après avoir accepté le poste, la candidate nous a informé avoir accepté une offre de son employeur correspondant à ses aspirations.

Une seconde directrice générale a donc été recrutée. Celle-ci nous a informé le jour de son entrée en fonction avoir accepté une autre offre d’emploi.

Une troisième directrice générale a donc été embauchée en octobre 2022. Une période d’intégration a commencé en novembre et le directeur général a finalement (enfin, le croyait-il) pu quitter à la fin de novembre.

Malgré la coupure de financement en 2021-2022 et l’incertitude quant au financement pour 2022-2023, les conditions de travail n’ont pas été revues à la baisse. Par contre, elles n’ont pas été revues à la hausse malgré l’inflation importante que nous avons connue et la pénurie de main-d’œuvre généralisée, ce qui a pu amplifier les difficultés à recruter.

AILIA a également été en processus de recrutement pour une chargée de projet avec peu de succès. Deux personnes ont été embauchées au cours de l’année. Elles ont quitté après seulement quelques jours de travail. Le processus est à recommencer.

* 1. **Ressources financières**

|  |  |
| --- | --- |
| Logo société d'habitation du Québec | Le principal bailleur de fonds d’AILIA est la SHQ dans le cadre du Programme d’aide aux organismes communautaires (PAOC)[[1]](#footnote-1). |
| Au cours des dernières années, le financement avait connu une hausse spectaculaire, passant de 38 000 $ (en 2018-2019) à 50 000 $ (en 2019-2020) à 80 000 $ (en 2020-2021), pour redescendre à 40 000 $ en 2021-2022. Finalement, nous avons appris à la toute fin de l’année financière que nous nous sommes qualifiés pour le financement triennal et que nous recevrons 110 200 $ pour l’année 2022-2023 et 2023-2024. | |

AILIA a également reçu le financement nécessaire pour réaliser un projet spécial dont l’objectif est de répertorier les logements adaptés dans le cadre du Programme d’Adaptation de domicile (PAD) afin de permettre qu’un logement adapté dans l’agglomération de Longueuil soit offert à des personnes handicapées lorsque l’occupant actuel quitte.

|  |  |
| --- | --- |
| Plus de 20 000 postes à combler au Centre-du-Québec d'ici à 2016 - L'Express | AILIA bénéficie d’une subvention dans le cadre du programme de Contrat d’intégration au travail (CIT)[[2]](#footnote-2) d’Emploi-Québec. |

1. **Plan d’action 2022-2023 - Bilan**

La section suivante présente les principales activités réalisées par AILIA. Ces activités visent à atteindre les objectifs fixés par le conseil d’administration. La présentation des activités réalisées suivra le format du plan d’action pour cette année.

Rappelons que l’objectif principal d’AILIA qui est que *« toute personne handicapée et sa famille soit en mesure de trouver un logement correspondant à ses besoins, à l’endroit qui lui convient à un prix abordable »*

Pour atteindre cet objectifs principal, AILIA s’est donné des objectifs spécifiques se traduisant par des mesures propres à ces objectifs. Le bilan des activités sera donc présenté pour refléter comment AILIA tente d’atteindre ces objectifs spécifiques.



Notons qu’en raison de l’incertitude concernant le niveau de financement et la recherche d’une nouvelle direction générale, le niveau des activités a été réduit par rapport à l’année précédente.

* 1. **Objectif spécifique 1 : Qu’AILIA soit reconnue comme la référence en Montérégie en matière de logements et immeubles accessibles**

Pour réaliser cet objectif spécifique, AILIA utilise plusieurs approches adaptées aux clientèles qu’elle désire joindre. Ainsi, pour se faire connaitre par les personnes handicapées, AILIA utilise principalement deux approches :

* Participation à des tables de concertation auxquelles des organismes de personnes handicapées et le réseau de la santé participent.

La participation à des tables de concertation permet à AILIA de se tenir informé de ce qui se passe ou d’informer les partenaires de nouveaux développements. Elle permet également de forger des alliances ou de sensibiliser certains intervenants aux principes de l’accessibilité universelle. Pour l’année 2022-2023, AILIA a orienté ses interventions principalement sur la partie ouest et centre de la Montérégie.

Ainsi, AILIA a participé aux tables de concertation d’organismes de personnes handicapées de :

* + Table des personnes handicapées de la Rive-sud : AILIA a participé à 4 rencontres de cette table, en plus de siéger au comité de coordination (4 réunions)
  + Table des organismes de personnes handicapées du Haut-Richelieu. AILIA a participé à 2 rencontres de la Table
  + Tables de concertation de Vaudreuil-Soulanges (1 réunion), et du Suroît (1 réunion).

AILIA a aussi participé à des comités discutant essentiellement de sujets comme le logement ou l’accessibilité universelle. Ainsi, en 2022-2023, AILIA a participé au :

* Comité logement de Brome-Mississiquoi (1 rencontres).
* Comité sur l’accessibilité universelle du Haut-Richelieu (4 rencontres) ;
* Comité sur l’accessibilité universelle de Vaudreuil-Soulanges (2 rencontres) ;
* Coalition pour le droit au logement de l’agglomération de Longueuil (2 rencontres plus 2 autres pour le comité de coordination).



Par ailleurs, afin de maximiser l’impact de ses interventions, AILIA travaille en partenariat avec d’autres organismes du milieu. Ainsi :

* AILIA continue de collaborer avec l’OBNL en habitation « Les Logis Des Aulniers » afin de l’aider à se constituer une liste d’attente. Au cours de l’année, une vingtaine de noms ont été référés à l’organisme ;
* AILIA collabore également avec l’Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL) pour la production et la diffusion d’un guide sur les commerces accessibles ;
* Collaboration avec Ex-Aequo et Société Logique sur l’élaboration de *l’État des lieux du logement accessible au Québec*. Le document est avancé ; il ne reste qu’à trouver des témoignages pour illustrer les propos avant la publication de celui-ci.

* 1. **Objectif spécifique 2 : Que les principes de l’accessibilité universelle soient intégrés dans les décisions des décideurs du secteur municipal, du secteur gouvernemental, du secteur privé et du secteur communautaire en Montérégie**

L’accessibilité universelle est encore un concept méconnu, non seulement dans le grand public, mais également des décideurs. Afin d’en améliorer la notoriété, AILIA profite de toutes les tribunes. Ainsi, chaque municipalité de plus de 15 000 habitants doit produire un plan d’action à l’égard des personnes handicapées. En Montérégie, 25 municipalités doivent produire un tel plan. Souvent, ces municipalités créent un comité pour les conseiller. En 2022-2023, AILIA a participé à des rencontres organisées par Longueuil (3 réunions), Boucherville, Saint-Jean-sur-Richelieu, Brossard, et St-Lambert (1 rencontre chacune). AILIA répertorie les mesures portant sur l’habitation ou l’accessibilité universelle dans l’ensemble des plans d’actions municipaux de la Montérégie.



AILIA est également interpelé sur des questions relatives à la crise du logement. Ainsi, depuis quelques années, AILIA est un membre actif du comité sur la crise du logement mis sur pied par la ville de Longueuil. Ce comité regroupe différents services et organismes et a pour but d’aider les ménages qui se retrouvent à la rue faute de logement abordable ou accessible. Il se réunit de façon hebdomadaire tout au long de l’été en mode virtuel. Depuis deux ans, ce comité réunit également toutes les municipalités faisant partie de l’agglomération de Longueuil.

AILIA continue de s’impliquer dans la *Démarche pour l’alliance pour la solidarité de l’agglomération de Longueuil*  et des Comités de Coco-vigie, Mobilisation citoyenne, *Cadre* bâti, infrastructures et environnement de *Développement social Vieux-Longueuil (DSVL)* Mentionnons la tenue au début juin d’une marche exploratoire sur le boulevard Curé-Poirier, entre le Chemin de Chambly et la rue Daniel pour identifier les lacunes (obstacles, îlots de chaleurs, feux de circulation, éclairage, etc) Si on prévoyait au début de faire plusieurs marches de la sorte au cours de l’été, nous avons réalisé en cours de route des contraintes d’une telle entreprise (planification de l’activité au cours d’une saison courte, entrecoupée des périodes de vacances). Les conclusions de cette marche seront présentées au cours des prochaines semaines lors d’une rencontre avec les intervenants municipaux.

Finalement, AILIA s’est aussi impliquée auprès de *Collectif Greenfield-Park Collective* pour s’assurer du respect des mesures d’accessibilité universelle dans la mise sur pied de leur Centre communautaire. Certaines municipalités font également appel à AILIA pour vérifier certains aménagements.

AILIA participe à des comités comme le comité sur les enjeux municipaux qui regroupe différents organismes de personnes handicapées de la Rive-sud de Montréal. Elle participe également à deux comité sur l’accessibilité universelle (Haut-Richelieu et Vaudreuil-Soulanges).

AILIA a été actif auprès du Collectif AU (accessibilité universelle) qui regroupe différents organismes de la grande région de Montréal.

La question du logement a été un sujet omniprésent dans l’actualité et AILIA a tenu à participer à la discussion. Ainsi, la CMM a lancé une consultation sur sa *Politique métropolitaine de l’habitation* à l’été dernier. AILIA a déposé un mémoire et en a fait une présentation.

Finalement, AILIA a participé au sommet national sur l’habitation organisé par les municipalités de Longueuil et de Laval.



* 1. **Objectif spécifique 3 : Que les citoyens et les décideurs soient informés sur les programmes permettant d’avoir un domicile accessible et adapté**

AILIA dispose de plusieurs moyens pour mieux informer la population. Premièrement, AILIA dispose d’une page Facebook et d’un site internet qui est mis régulièrement à jour. Des informations concernant les programmes et les services d’AILIA y sont affichés. AILIA publie également un bulletin « Accès-cible » deux fois par année qui est diffusé à ses membres, partenaires et aux personnes ayant fait appel à ses services. Exceptionnellement, cette année, le bulletin n’a été publié qu’une seule fois à l’automne.

AILIA répond également aux demandes d’information de la part du public. Afin d’être bien outillé, AILIA a constitué une banque de logements abordables et offrant un minimum d’accessibilité en Montérégie. Cette banque de donnée est encore incomplète, mais des ajouts sont faits régulièrement. Pour le moment, la base de données ne comprend que les coordonnées d’Offices d’habitation, de coopératives et d’OBNL en habitation. À ce jour, AILIA possède des informations sur les logements de plus de la moitié de ces organismes, soit 124 sur un total de 238.

Afin d’améliorer sa base de données, AILIA a reçu le financement pour un projet intitulé « Pour une relance des logements adaptés dans le cadre du Programme d’adaptation de domicile (PAD) ». Chaque année, la SHQ finance l’adaptation de logements pour répondre aux besoins de personnes handicapées. Souvent, ces adaptations sont défaites lors du départ de l’occupant et les investissements sont perdus. L’objectif de ce projet est de s’assurer que les logements adaptés continuent d’être occupés par des personnes handicapées. Pour cela, la chargée de projet doit identifier les logements adaptés et de contacter leurs propriétaires périodiquement afin de s’enquérir de leurs intentions. Les coordonnées des demandeurs étant confidentielles, des ententes avec les municipalités accordant les permis doivent être conclues. Selon ces ententes, les municipalités s’assurent d’obtenir l’accord du demandeur pour transmettre ses coordonnées à AILIA. Les changements survenus à la direction générale n’ont pas permis d’embaucher une chargée de projet. Toutefois, le directeur général par intérim a consacré une partie de son temps entre la gestion d’AILIA et la réalisation du projet. Des ententes ont été conclues avec Longueuil et Brossard. Des discussions ont également été amorcées avec Boucherville, Brossard et Saint-Bruno-de-Montarville. Finalement, des outils informatisés ont été développés.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Un des services populaires chez AILIA est la demande d’information téléphonique ou par courriel. Il est donc important de diffuser les coordonnées d’AILIA le plus largement possible. Aucune mesure d’information au public n’a été recensé en 2022-2023.  Après avoir augmenté de façon importante en 2020-2021 et 2021-2022, le nombre de demandes d’informations a connu une baisse en 2022-2023. Ainsi, de 80 en 2018-2019, le nombre de demandes est passé à 147 en 2021-2022, une hausse de 83,7% sur 4 ans. |

Le nombre de demandes est redescendu à 125 en 2022-2023. On peut expliquer cette baisse par les changements successifs à la direction générale, mais aussi par le fait qu’aucune communication au public n’a été réalisée (communiqués).

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Tableau 1 | | | |
| Nombre d'appels reçus par mois | | | |
|  | 2021-2022 | 2022-2023 | Différence |
| Avril | 24 | 12 | -12 |
| Mai | 15 | 13 | -2 |
| Juin | 9 | 7 | -2 |
| Premier trimestre | 48 | 32 | -16 |
| Juillet | 14 | 8 | -6 |
| Août | 8 | 11 | 3 |
| Septembre | 11 | 9 | -2 |
| Second trimestre | 33 | 28 | -5 |
| Octobre | 7 | 13 | 6 |
| Novembre | 19 | 8 | -11 |
| Décembre | 9 | 7 | -2 |
| Troisième trimestre | 35 | 28 | -7 |
| Janvier | 15 | 14 | -1 |
| Février | 4 | 9 | 5 |
| Mars | 12 | 14 | 2 |
| Quatrième trimestre | 31 | 36 | 5 |
| Total | 147 | 124 | -23 |
|  | | | |

Au tableau 2[[3]](#footnote-3), on constate que la principale raison pour laquelle on contacte AILIA est la recherche de logements. Ainsi, 94 % des appels reçus portaient sur une recherche de logement (69 %) ou la recherche de logement urgente (25 %). Habituellement, en réponse à ces demandes, AILIA transmets les coordonnées d’organismes offrant du logement dans la région souhaitée. Nous pouvons également transmettre les coordonnées de la personne à des promoteurs comme « Les Logis Des Aulniers[[4]](#footnote-4) ».

AILIA a également reçu des appels venant de propriétaires qui souhaitaient vendre une maison (un appel) ou louer un logement (2 appels). Lorsque cela survient, AILIA fait deux opérations. Premièrement, nous publions l’offre sur notre page Facebook, sur le site internet et nous la diffusons à travers notre réseau de partenaires. Deuxièmement, nous contactons chaque personne ayant indiqué être à la recherche de logement afin de les en informer.



Le tableau 3 présente le nombre d’appels en fonction de leur provenance. Ainsi, on constate sans surprise que la vaste majorité des appels provient de la Montérégie. Ainsi, près de la moitié des appels (47 %) provient de l’agglomération de Longueuil et 33 % du reste de la Montérégie. Nous recevons également un nombre significatif d’appels en provenance de Montréal. Souvent, ce sont des montréalais qui décident d’élargir le territoire de recherche en raison du manque de logements adaptés et accessibles ou parce que les logements sont trop chers sur l’Île de Montréal.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Tableau 3 | | |
| Nombre d'appels en fonction de leur provenance | | |
| **PROVENANCE** | **NOMBRE** | **POURCENTAGE** |
| Boucherville | 2 | 2% |
| Brossard | 7 | 6% |
| Greenfield Park | 0 | 0% |
| St-Bruno | 4 | 3% |
| St-Hubert | 8 | 7% |
| St-Lambert | 1 | 1% |
| Vieux-Longueuil | 36 | 29% |
| Sous-total Agglo.Longueuil | 58 | 47% |
| MRC Acton | 0 | 0% |
| MRC Beauharnois-Salaberry | 1 | 1% |
| MRC Brome-Mssissiquoi | 1 | 1% |
| MRC Haute-Yamaska | 1 | 1% |
| MRC Haut-Richelieu | 25 | 20% |
| MRC Haut-St-Laurent | 0 | 0% |
| MRC Jardins-de-Napierville | 0 | 0% |
| MRC Les Maskoutains | 3 | 2% |
| MRC Marguerite d'Youville | 2 | 2% |
| MRC Pierre-de-Saurel | 0 | 0% |
| MRC Roussillon | 5 | 4% |
| MRC Rouville | 1 | 1% |
| MRC Vallée-du-Richelieu | 2 | 2% |
| MRC Vaudreuil-Soulanges | 0 | 0% |
| Sous-total ailleurs Montérégie | 41 | 33% |
| SOUS-TOTAL MONTÉRÉGIE | 99 | 80% |
| Grand Montréal | 15 | 12% |
| Ailleurs au Québec | 8 | 7% |
| Indéterminé | 1 | 1% |
| TOTAL | 123 | 100% |

À noter le nombre relativement important d’appels venant de la MRC du Haut-Richelieu. Nous soupçonnons que c’est parce que l’hebdo de St-Jean-sur-Richelieu nous a confirmé avoir publié notre communiqué. Cette tendance se vérifie année après année. Le nombre d’appels en provenance du Haut-Richelieu est passé de 18 % en 2021-2022 à 20 % en 2022-2023.

* 1. **Objectif spécifique 4 : Qu’AILIA ait une vie associative vivante**

Les changements successifs à la direction d’AILIA n’ont pas permis de prioriser cet objectif.

* 1. **Objectif spécifique 5 : Qu’AILIA soit un organisme bien géré par un processus continu d’amélioration**

Là encore, les changements à la direction de l’organisme n’ont pas contribué à en améliorer la gestion. Cependant, des moyens ont été mis en place pour faciliter l’intégration des nouvelles directrices générales. En plus de prévoir une période où le directeur général sortant a accompagné la directrice générale entrante, des rencontres périodiques entre la présidente d’AILIA, le directeur sortant et la directrice entrante, ont eu lieu. Celles-ci ont permis d’identifier les lacunes dans la gestion de la directrice générale et de mettre fin à son emploi au printemps 2022.

1. **Plan d’action 2023-2024**

AILIA est un organisme à but non lucratif voué à la promotion de l’accessibilité universelle du logement et des immeubles adaptés auprès de tous les acteurs du milieu, public, parapublic, communautaire et privé, en plus d’agir en tant que facilitateur et acteur de transformation sociale auprès des personnes handicapées et leur famille en Montérégie.

**OBJECTIF PRINCIPAL**

Que toute personne handicapée et sa famille soit en mesure de trouver un logement correspondant à ses besoins, à l’endroit qui lui convient à un prix abordable.

La priorité pour 2023-2024 est le recrutement d’une nouvelle direction générale.

Le tableau suivant présente le plan d’action pour 2023-2024.

|  |
| --- |
| **Qu’AILIA soit reconnue comme la référence en Montérégie en matière de logements et immeubles accessibles** |
| * Poursuivre la participation de AILIA aux différentes Tables de concertation de personnes handicapées en Montérégie et investir de nouveaux lieux de concertation, notamment en Montérégie-est : Sorel-Tracy, St-Hyacinthe, Granby et Cowansville |
| * Améliorer la notoriété d’AILIA en publiant des communiqués dans les hebdos régionaux et en collaboration avec les organismes de personnes handicapées de la Montérégie * Rencontrer l’ensemble des équipes de travailleurs sociaux des CLSC du territoire afin de les informer sur notre organisme. |
| * Développer de nouveaux partenariats avec des organismes du milieu : coopératives d’habitation et OBNL en habitation notamment |
| * Mettre sur pied un comité portant sur le logement accessible au sein de la Table des personnes handicapées de la Rive-Sud * Évaluer la pertinence d’étendre ce comité à d’autres territoire de la Montérégie pour en faire un comité régional. |
| * Assurer une vigilance sur les projets de développement en habitation, en cadre bâti et infrastructures dans les villes en Montérégie |
| * Intervenir sur la place publique de diverses façons afin qu’on tienne compte des particularités des personnes handicapées lorsqu’on parle d’habitation, de cadre bâti, d’infrastructures et d’environnement urbain en Montérégie |
| * Maintenir à jour les informations sur les logements accessibles en Montérégie, les fournisseurs et les programmes : * Réaliser un projet pilote pour la relance des logements adaptés dans le cadre du PAD. (Le montage financier est déjà réglé) |
| * Évaluer la possibilité de répertorier les nouvelles constructions accessibles et adaptables * Selon les résultats de l’année précédente, élaborer un projet pilote. * Mettre en opération le projet pilote en collaboration avec une municipalité du territoire |
| **Que les principes de l’accessibilité universelle soient intégrés dans les décisions des décideurs des secteurs municipal, gouvernemental, privé et communautaire en Montérégie** |
| * Poursuivre la participation de AILIA aux comités de plan d’action municipaux à l’égard des personnes handicapées et augmenter le nombre de municipalités conseillées. * Poursuivre le développement * Poursuivre le développement |
| * Intervenir directement auprès des décideurs politiques, des entrepreneurs privés et des groupes communautaires afin qu’on intègre les principes de l’accessibilité universelle dans les décisions prises |
| **Que les citoyens et les décideurs soient informés sur les programmes permettant d’avoir un domicile accessible et adapté** |
| * Maintenir un site internet à jour en l’alimentant régulièrement |
| * Alimenter régulièrement la page Facebook de AILIA |
| * Répondre aux demandes d’information |
| **Qu’AILIA ait une vie associative vivante :** |
| * Identifier de nouveaux membres potentiels et les inviter à devenir membre d’AILIA |
| * Informer régulièrement les membres par le biais du bulletin d’information Accès-cible ou autrement |
| * Les impliquer dans certaines actions au niveau de la planification, de la réalisation ou de la rétroaction |
| **Qu’AILIA soit un organisme bien géré par un processus continu d’amélioration** |
| * Poursuivre le développement de politiques internes et d’outils de gestion |
| * Collaborer avec BAIL Mauricie afin de partager les meilleures pratiques |
| * Participer à des formations |
| * Recruter et accueillir une nouvelle direction générale |

1. *Le Programme d’aide aux organismes communautaires (PAOC) offre une aide financière aux organismes qui mettent en place des services, des activités ou des projets favorisant l'amélioration des conditions d'habitation. Source : SHQ* [↑](#footnote-ref-1)
2. *La mesure Contrat d’intégration au travail (CIT) a pour objectif de faciliter l’embauche et le maintien d’une personne handicapée dans un milieu de travail standard* [↑](#footnote-ref-2)
3. Pour les tableaux suivants, le nombre peut ne pas correspondre puisque certaines informations n’ont pas été inscrites systématiquement. [↑](#footnote-ref-3)
4. Un projet d’une cinquantaine de logements pour personnes handicapées et non handicapées qui sera construit à Saint-Lambert. [↑](#footnote-ref-4)